

S05LMh1/20

2511

(19h5)

V. Ensemble de la question : D. 3722
Reconstruction de la gare de
- Culmont-Chalindrey.-

Reconstruction du dépôt de Culmont-Chalindrey

C.A. 6. 6.45 13 V 1°)

6 juin 1945

Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration
du 6 juin 1945

—
QUESTION V - Projets

1°) Projets de reconstruction :

- Gare et dépôt de Culmont-Chalindrey

P.V. p. 13

M. LEMAIRE Souligne l'importance du rôle que joue la gare pour l'acheminement du trafic venant des Régions Nord et Est vers la Région Sud-Est :.....

.....

Au dépôt; l'on prévoit l'augmentation des superficies couvertes de la remise et de l'atelier, l'établissement d'une chaufferie centrale, d'installations pour le traitement de l'eau d'alimentation des chaudières, d'un vérin électrique avec fosses et d'un toboggan pour la manutention mécanique du combustible, l'établissement de nouveaux locaux pour les apprentis, la construction d'une cantine pour le personnel et de 4 logements pour les agents dirigeants.

La dépense totale serait de 295 M., dont 149 au compte de la Reconstruction et 146 M. au compte des Travaux Complémentaires.

Le projet est approuvé.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 JUIN 1945

SOCIETE NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANCAIS

(Question N° V/1)

18 mai 1945

2^e stage

N O T E

pour Messieurs les Membres du Conseil d'Administration

au sujet de la reconstruction avec améliorations de la gare de
Culmont-Chalindrey

Les installations de la gare de Culmont-Chalindrey ayant été en grande partie détruites ou gravement endommagées par les bombardements de 1944, ainsi que le montre le croquis I ci-joint, la S.N.C.F. se propose de profiter des travaux de reconstruction pour apporter diverses améliorations aux installations de la gare et du Dépôt.

Ces améliorations s'imposent d'autant plus qu'il s'agit d'une gare de bifurcation où le mouvement des voyageurs est important et où se font les ruptures de charge des trains qui abordent la ligne d'Is-sur-Tille, à profil accidenté, ainsi que la plupart des relais de machines des trains de marchandises. Il est par suite nécessaire que les installations soient tout à fait adaptées au rôle qu'elles doivent remplir.

Les améliorations envisagées, soulignées en rouge au croquis II ci-joint, sont les suivantes :

GARE - Allongement des quais à voyageurs et des marquises pour la desserte des trains longs et construction d'un passage souterrain reliant ces quais.

- Amélioration du débord,
- Construction d'un petit bâtiment de service au delà du Buffet,
- Construction d'un poste électrique central et extension, à toute la traversée de la gare, de la signalisation lumineuse qui existe déjà sur la ligne de Chalindrey à Is-sur-Tille.

DEPOT - Augmentation des superficies couvertes de la remise et de l'atelier.

- Etablissement d'une chaufferie centrale, d'installations pour le traitement de l'eau d'alimentation des chaudières, d'une passerelle pour les tuyauteries de distribution du sable aux machines, d'un vérin électrique avec fosses, d'un toboggan pour la manutention mécanique du combustible.

.....

- Amélioration de l'alimentation en eau potable et non potable,
- Construction d'une cantine pour le personnel et de 4 logements pour agents dirigeants,
- Etablissement de nouveaux locaux pour les apprentis (augmentation de la superficie des locaux détruits et à reconstruire),
- Etablissement de sauts de mouton pour les voies de circulation des machines entre le Dépôt et le faisceau de rupture de charge situé le long de la ligne d'Is-sur-Tille, afin d'éviter des cisaillements dangereux.

RACCORDEMENTS ET DEVIATIONS DE VOIES PRINCIPALES -

Modification des raccordements et des voies principales de Gray et d'Is-sur-Tille pour éviter les cisaillements, permettre l'extension éventuelle du faisceau de rupture de charge et améliorer le profil de la voie I⁴ du raccordement des lignes de Bâle et d'Is-sur-Tille.

Ces travaux nécessiteront la déviation du chemin Départemental n° 25 avec suppression de 2 P.N. (sur la ligne d'Is-sur-Tille et le raccordement) qui seront remplacés par des passages supérieurs, ainsi que la déviation de chemins ruraux ou d'exploitation et le déplacement d'un P.N. pour piétons sur la ligne d'Is-sur-Tille.

Les dépenses à engager, tant pour le rétablissement des installations dans leur situation ancienne ou dans une situation sensiblement équivalente que pour l'exécution des travaux susvisés, y compris celles de déblaiement et d'installations provisoires faites depuis la libération, sont évaluées à 295 M. se répartissant comme suit :

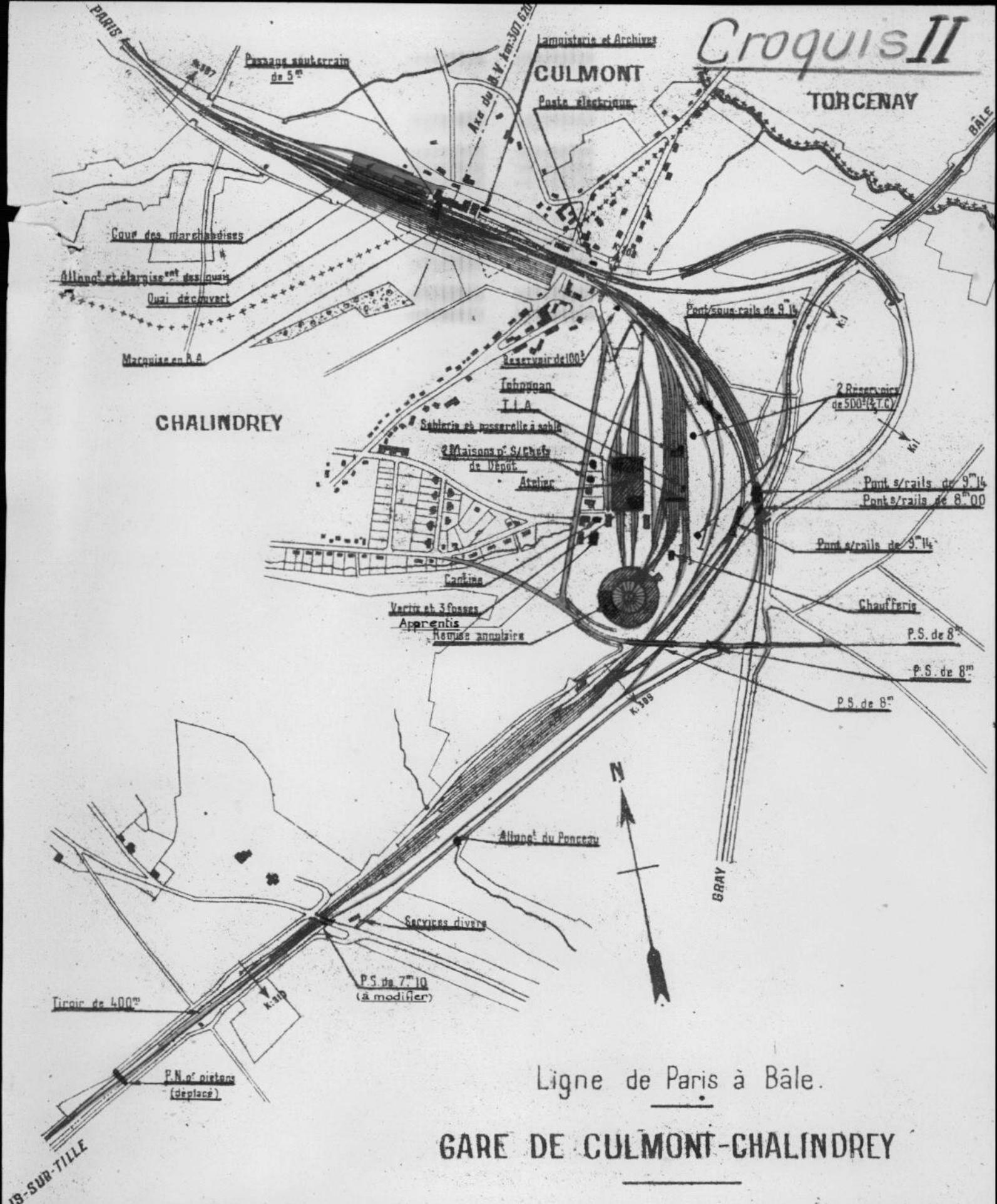
149 M. au compte de Reconstruction
146 M. au compte des Travaux Complémentaires de premier Etablissement.

Il est demandé à Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de bien vouloir approuver le présent projet.

Le Directeur
du Service Central des Installations Fixes
et de la Construction,

Signé : PORCHEZ.

Croquis II



LEGENDE

Installations nouvelles

Reconstruction avec Améliorations

PLAN

Echelle: 1/10.000